



COMMUNIQUÉ

La Rochelle, le 7 septembre 2012

**INTERDICTION DE CIRCULATION EN RAISON DE TRAVAUX
SUR LA COMMUNE DE CHANIERES (RN141)
Du 11 au 12 septembre 2012**

Dans le cadre des travaux de réparation de la chaussée sur la RN141, sur la commune de Chaniers, **la circulation sera interdite** dans les deux sens sauf accès riverains et chantier, **chaque jour de 8h30 à 17h00, du mardi 11 septembre 2012 au mercredi 12 septembre 2012, ou en cas d'aléa ou d'intempérie, le jeudi 13 septembre 2012.**

✧ Les véhicules de moins de 7,5 tonnes :

- seront déviés par les RD138, RD234, RD24 et RD134.
- un itinéraire conseillé sera mis en place par la RD24 entre la rocade de Saintes et Saint Laurent de Cognac.

✧ Les véhicules de transport de marchandises supérieurs à 7,5 tonnes :

- seront déviés par les RD150 et RD731 entre Saintes et Cognac.
- une déviation pour les véhicules en direction d'Angoulême sera mise en place depuis Saintes par les RD150 et RD939.

Pour leur sécurité et celle des intervenants, les usagers sont vivement invités à renforcer encore leur vigilance et à faire preuve de la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la signalisation.

La direction interdépartementale des routes Atlantique (district de Saintes) est à la disposition des usagers pour tout renseignement (**Tél. 05.45.94.52.61**).

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle

Nathalie DEBIEN – 05.46.27.43.05 – nathalie.debien@charente-maritime.gouv.fr

Cyril PRALONG – 05.46.27.43.25 – cyril.pralong@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 - - www.charente-maritime.gouv.fr

DIR Atlantique : Sylvie BONSON – 05.57.81.65.13